VERBATIM DE L'ÉVÉNEMENT

LE 3 FÉVRIER 2022

IL EST TEMPS DE «SAÔNER» L'ALERTE

[CONFÉRENCE INTRODUCTIVE]

UN PROJET D'AVENIR PORTÉ PAR :

E.P.T.B saône&doubs – Établissement Public Territorial du Bassin – République Française – Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – vnf Voies navigables de France – La Région Auvergne-Rhône-Alpes – Région Bourgogne Franche Comté – Grand Est – AIN le Département – Côte d'Or le Département – saône-et-loire le Département – Préfet Coordonnateur du Bassin Rhône-Méditerranée

CONFERENCE INTRODUCTIVE
LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE VAL DE SAÔNE

REPLAY
https://www.youtube.com/watch?v=YTF21imG2xg

PRESENTATION DU VAL DE SAONE
Landry LEONARD, *Président de l'EPTB Saône et Doubs*
Marie-Claire BONNET-VALLET, *Présidente du Comité de rivière Saône*
Laurent ROY, *Directeur Général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse*
Cécile AVEZARD, *Directrice territoriale Rhône Saône de Voies Navigables de France*
Christian DECERLE, *Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Bourgogne-Franche-Comté*
Stéphanie MODDE*, Vice-Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté*

L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA RESSOURCE EN EAU EN BOURGOGNE
Philippe AMIOTTE-SUCHET*, Université de Bourgogne*

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Voilà donc pour cette entrée en matière et cette visite guidée de la Saône, je vais donc vous proposer sans plus tarder de découvrir nos invités à cette première table ronde.

Bienvenue de nouveau à Madame Stéphanie MODDE, Vice-Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge de la transition écologique, Madame Marie-Claire BONNET-VALLET, Présidente du Comité de rivière Saône, Monsieur Landry LEONARD, Président de l'EPTB Saône et Doubs, Monsieur Christian DECERLE, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, Madame Cécile AVEZARD, Directrice territoriale Rhône-Saône de Voies Navigables de France, et Monsieur Laurent ROY, Directeur Général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Avant de vous entendre, en quelques mots comme vous le savez dans cette conférence introductive, pour planter le décor de notre journée, je vous propose d'entendre et de découvrir ensemble une présentation de Monsieur Philippe AMIOTTE-SUCHET, qui est Maître de conférences à l'Université de Bourgogne, pour nous parler justement de l'impact du changement climatique sur la ressource en eau en Bourgogne.

Philippe AMIOTTE-SUCHET, Université de Bourgogne
Bonjour. Je vais essayer de vous donner quelques éléments à propos de l'impact du changement climatique sur la ressource en eau en Bourgogne.
Ce sont des résultats qu'on a obtenu au cours d'un travail qu'on a mené à l'Université, en partenariat avec beaucoup de laboratoires de la Région mais également extérieurs à la Région, et qui a été financé par le programme GICC[1] du Ministère de l'Environnement, et cofinancé par les agences de l'eau, le Conseil Régional et l'ADEME.

[1] *Gestion et Impacts du Changement Climatique*

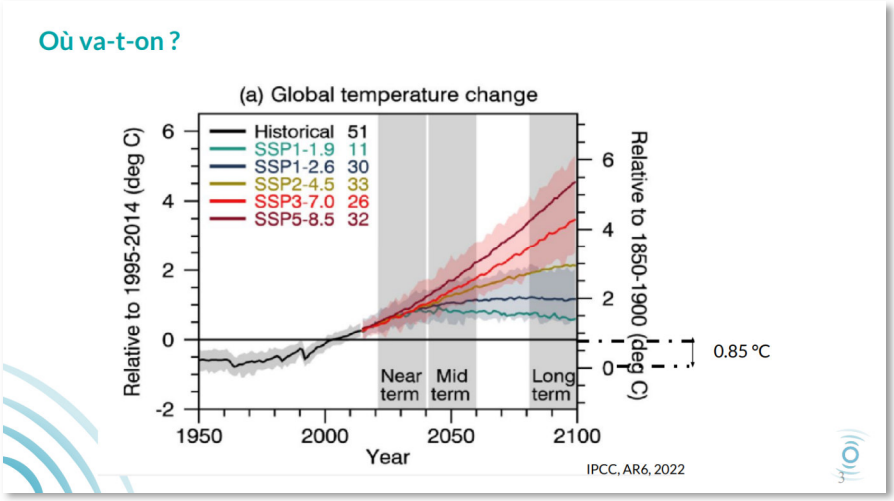

Où est ce qu'on va, à quoi on doit s'attendre quand on parle de changement climatique ?
C'est un graphique que vous avez sans doute déjà tous vu passer dans les médias, produit par les experts du GIEC[2].
C'est l'évolution des températures entre 1950 et 2100 telles qu'elles sont modélisées, en fonction de différents scénarios socio-économiques prévus au cours du 21° siècle ; du scénario le plus optimiste qui est la courbe en vert tout en bas, jusqu'au scénario le plus pessimiste en rouge foncé.
Le scénario le plus optimiste, c'est le scénario qui se fonde sur les accords de Paris, de la COOP 21 ; si on respecte ces accords, on devrait maintenir une température aux alentours de +1,5 à +2 degrés par rapport à aujourd'hui.
Et puis le plus pessimiste, c'est si on ne fait rien. Et là ce sont les derniers résultats du GIEC, on est sur du +5 à +6 degrés par rapport à aujourd'hui, à l'horizon 2100.

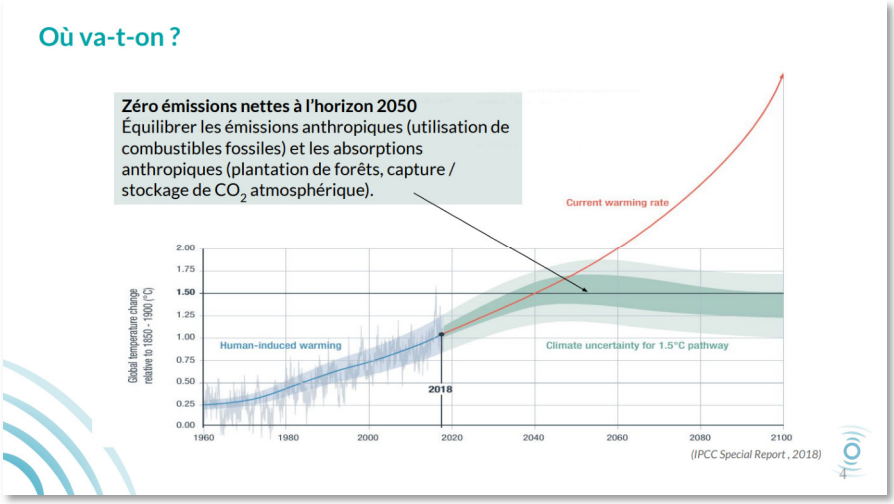

Si on fait un focus justement sur ces accords de Paris.
Ces accords de Paris stipulent qu'on compense à peu près, à l'horizon 2050, les émissions de nos gaz à effet de serre par des absorptions anthropiques là aussi, c'est-à-dire contrôlés par l'Homme, de ces gaz à effet de serre. Par exemple, on a plus de forêts, on plante plus de forêts, on stocke plus de carbone dans les sols, on utilise différents processus pour stocker plus de carbone.
Alors de l'avis de la plupart des experts aujourd'hui, on n'est pas engagé du tout sur cette trajectoire-là. On reste plutôt sur la trajectoire rouge, qui nous conduit donc à une augmentation des températures plutôt affolante à l'horizon 2100, donc +5 à +6 degrés en moyenne globale.

---

[2] *Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*

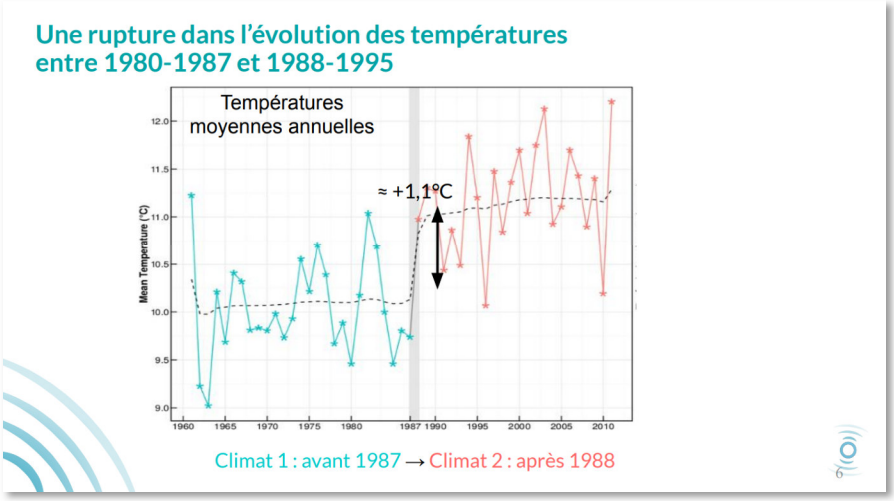

En Bourgogne, est ce qu'on a déjà observé, est-ce qu'on observe déjà ce changement climatique ?
On a regardé les températures, l'évolution des températures au cours des 50-60 dernières années, on l'a regardé en Bourgogne et en France, et on trouve à peu près le même résultat à chaque fois.
On a identifié une rupture dans les températures, qu'on localise sur les années 1987-1988, comme si on avait une évolution un petit peu en palier ; à savoir qu'on a en moyenne une augmentation des températures de +1 degré sur la période post 88, par rapport à la période pré 88. On était à 10,1 degrés de moyenne en pré 88 et on est à 11,2/11,3 degrés de moyenne en post 88. C'est comme si on avait une sorte de paliers dans les températures.

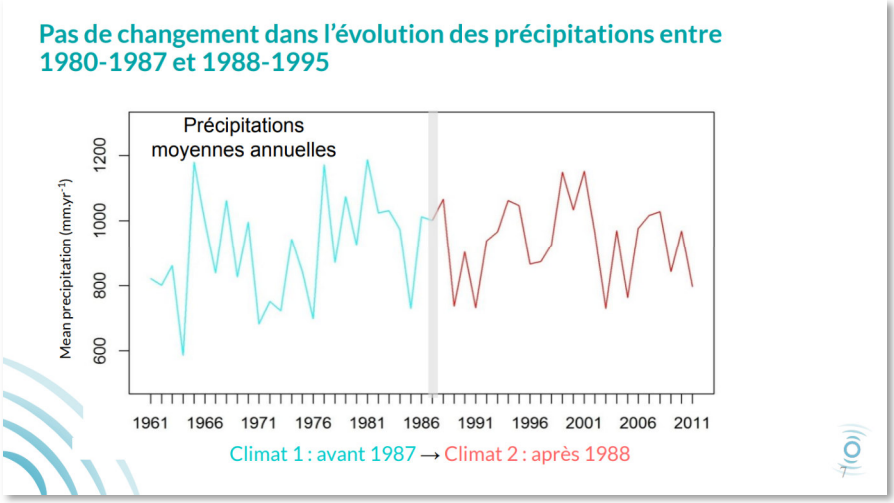

Si on regarde les précipitations cette fois-ci, elles ne changent pas.
Quand on regarde les précipitations moyennes annuelles, c'est pareil si on regarde en France (en dehors de la région Méditerranéenne), et en Bourgogne notamment, on ne voit pas changer les précipitations. C'est-à-dire qu'on n'a pas de tendance, ni à l'augmentation ni à la diminution des précipitations moyennes annuelles.

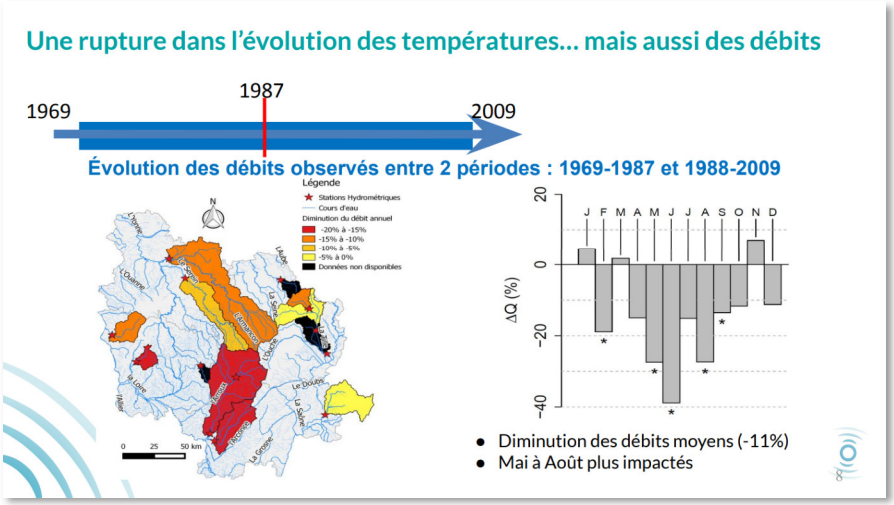

Alors si on regarde le débit des cours d'eau cette fois-ci, puisque c'est ce qui nous intéresse plus particulièrement. On a fait le même travail à l'échelle du territoire métropolitain, mais également à l'échelle de la Bourgogne, sur 13 petits bassins versants que vous voyez sur la carte de gauche.
On a comparé les débits avant 1987 et après 1987, et on a constaté qu'après 1987, on avait une diminution en moyenne de 11% des débits. Si on regarde le graphique de droite, on voit que cette diminution de 11% en moyenne, elle se répartie essentiellement sur la période estivale ; les mois de mai à août sont les plus impactées. Ça, c'est ce qu'on observe déjà aujourd'hui en ce moment.

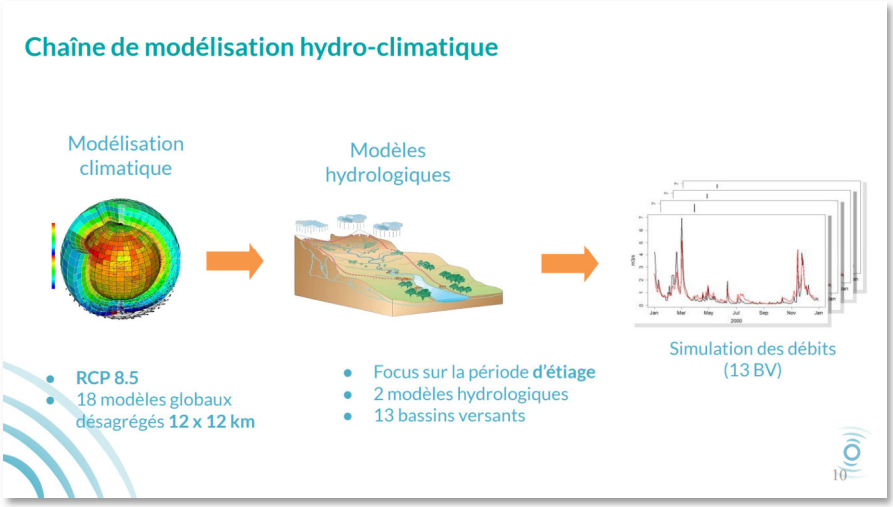

Du coup, il va falloir qu'on essaie de se projeter pour savoir un petit peu à quoi s'attendre au 21ème siècle.
Dans le cadre de ce projet, on a fait des simulations.
Pour rappeler un tout petit peu comment on travaille, on a utilisé 18 modèles globaux, ceux que tout le monde utilise à peu près partout dans le monde, qu'on a désagrégé à l'échelle du territoire bourguignon, sur une maille de 12 km par 12 km.
Donc on reproduit le climat, on essaie de simuler le climat à l'échelle du territoire, et on a suivi une seule trajectoire qui est la trajectoire la plus pessimiste, mais qui est également celle sur laquelle on est actuellement. C'est ce qu'on appelait à l'époque le RCP 8.5 ; c'est donc la trajectoire en rouge foncé qu'on a vu sur le premier graphique des températures.
On simule la température et les précipitations, l'évapotranspiration, qu'on va introduire dans des modèles hydrologiques. Là-aussi on en utilise deux, pour être sûr qu'on prend en compte toute l'incertitude liée aux méthodologies qu'on utilise, et on applique ces modèles hydrauliques sur 13 bassins versants pour simuler des débits.

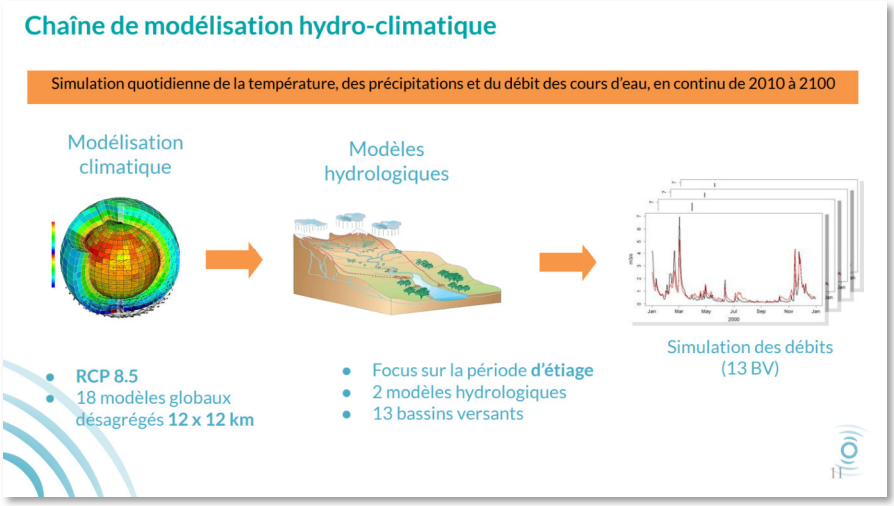

On a plus particulièrement fait un focus sur les débits d'étiage.
On simule quotidiennement de 2010 à 2100 chaque variable : la température, les précipitations et le débit des cours d'eau, donc une valeur par jour sur tout le 21ème siècle.

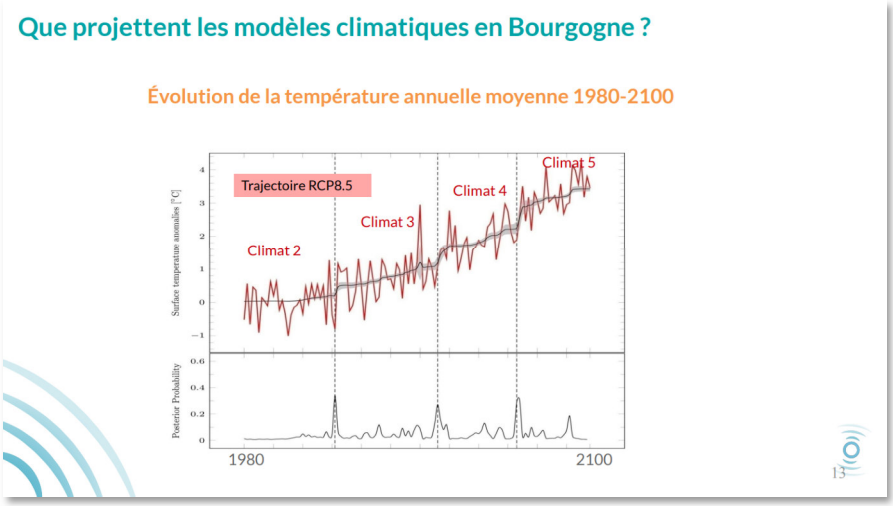

Les résultats ou les principaux résultats de ces projections.
Sans surprise, on voit la température augmenter. Ce qui nous a rassurés, par rapport à ce qu'on avait observé sur la période historique, c'est que les modèles simulent eux aussi une évolution des températures en paliers, avec des ruptures climatiques tous les 20 à 30 ans en moyenne.

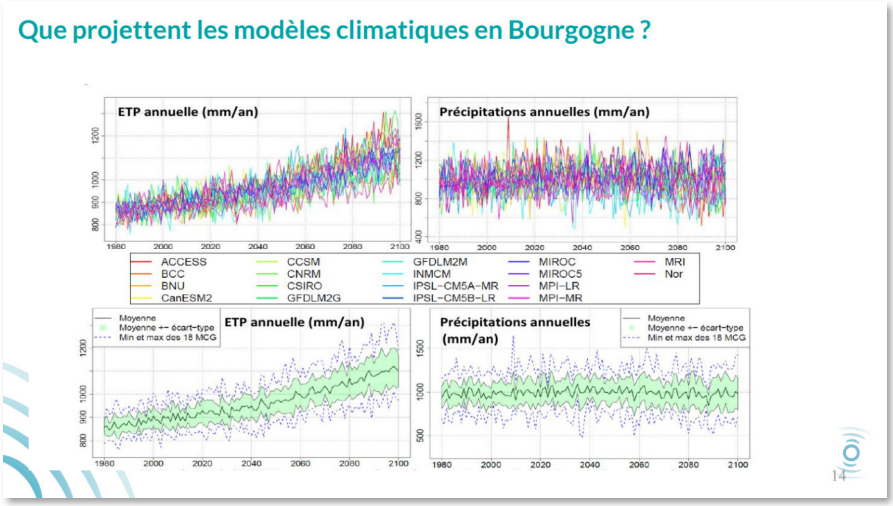

Ce que simule les modèles également, c'est l'évapotranspiration (la partie gauche du graphique) et puis les précipitations. Donc logiquement, l'évapotranspiration potentielle augmente progressivement au cours du 21ème siècle, très clairement et assez nettement.
Par contre, les précipitations moyennes annuelles ne bougent pas ; c'est-à-dire, tout comme on l'a observé sur la période historique, on ne voit pas évoluer les précipitations moyennes annuelles, pas de tendance à la hausse ni à la baisse.

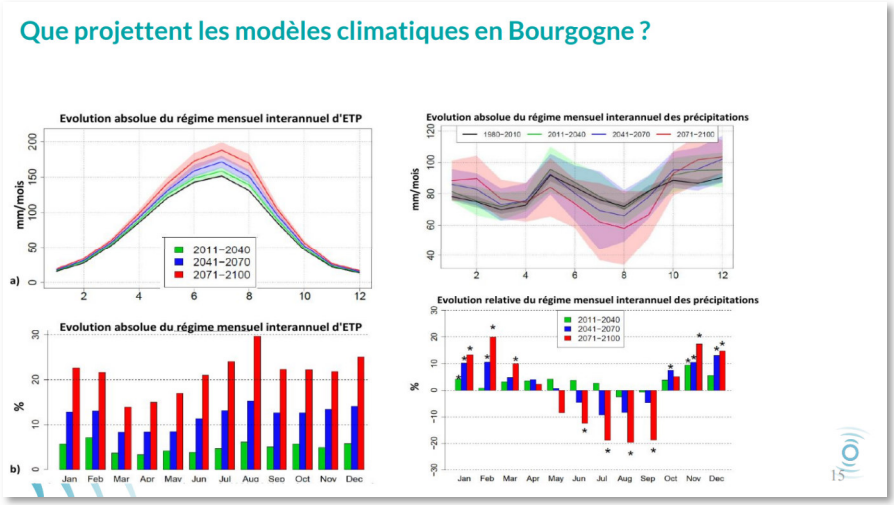

Par contre, si on regarde le régime saisonnier, l'évapotranspiration (partie gauche du graphique) augmente évidemment plus en été qu'en hiver ; on accentue en fait le régime saisonnier de l'évapotranspiration.

Pour les précipitations, si on ne voyait pas de tendance sur les précipitations moyennes annuelles, le régime saisonnier lui, on voit des tendances très claires (le graphique du bas est plus expressif). On voit en fait qu'il pleut plus en hiver et moins en été. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, on a des précipitations en Bourgogne qui sont à peu près équivalentes entre l'hiver et l'été ; et bien à l'avenir, on va augmenter les précipitations en hiver, et par contre elles vont se raréfier en été. Et plus on va avancer dans le 21ème plus cette différence saisonnière va s'accentuer.

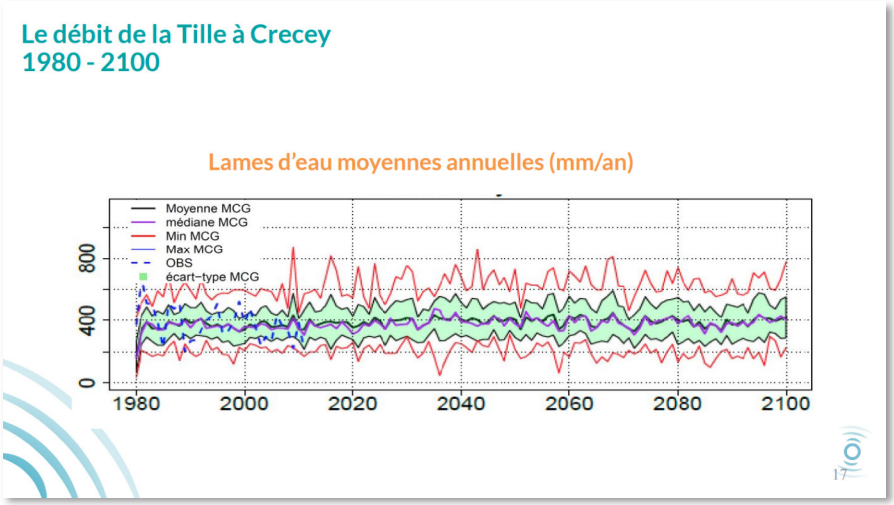

L'impact de tout ça sur l'hydrologie.
On peut imaginer facilement que si les régimes saisonniers de précipitation et d'évapotranspiration sont modifiés, on va modifier les débits. Si on regarde les débits moyens annuels, et bien là-aussi, tout comme les précipitations, ils ne bougent pas. C'est l'exemple ici de la Tille : le débit moyen de la Tille n'évolue pas, ni en positif ni en négatif. Il n'y a donc pas de tendance sur le 21ème siècle.

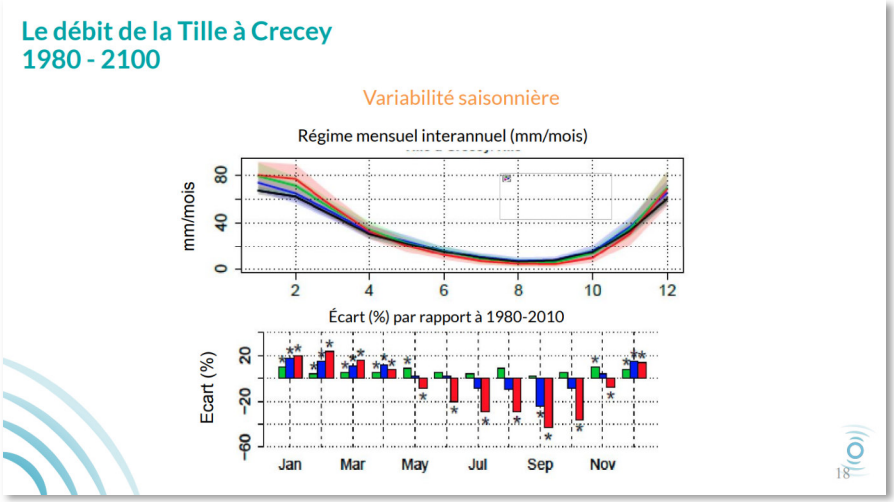

Par contre, quand on regarde à nouveau les régimes saisonniers (on va se focaliser sur le graphique du bas qui est plus facile à lire).
Et bien sans surprise, on va avoir des débits qui vont augmenter en hiver et qui vont diminuer sur la période estivale. Et là-aussi, plus on va avancer dans le 21ème siècle, plus cette différence saisonnière va s'accentuer. Alors ça n'explique pas forcément beaucoup de choses ce graphique là ; nous on a regardé certains indicateurs hydrologiques, et notamment des indicateurs d'étiage, parce qu'on s'est focalisé un petit peu sur la période d'étiage.

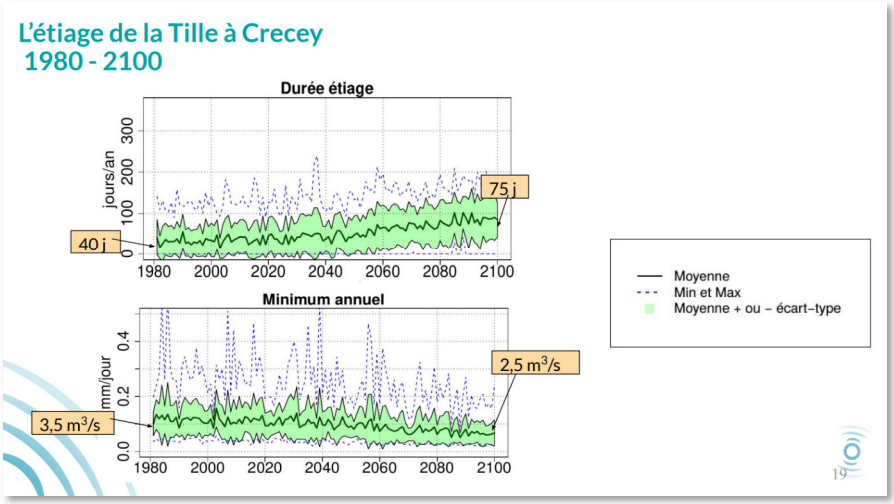

Là c'est à nouveau l'exemple de la Tille.
On a regardé la durée de l'étiage, c'est-à-dire le nombre de jours d'étiage chaque année, et puis le débit minimum pour cet étiage.
A l'horizon 2100, on double la durée l'étiage. C'est-à-dire qu'aujourd'hui sur la Tille, si on a à peu près une quarantaine de jours en moyenne d'étiage chaque année, et bien on va arriver à 75-80 jours d'étiage à l'horizon 2100. On multiplie par deux la durée de l'étiage, et là c'est juste parce qu'on démarre l'étiage un peu plus tôt et on le finit un peu plus tard. Donc ce doublement de la durée d'étiage est considérable, et il a des implications notamment sur les débits minimums d'étiage, puisque sur la Tille par exemple, on va passer de 3,5 m^3/s - qui est le débit moyen d'étiage aujourd'hui - à 2,5 m^3/s. Alors ça ce sont des moyennes, mais il faut imaginer que sur la Tille ça risque de provoquer certaines années, notamment les années sèches, ça risque de provoquer des assecs de façon assez régulière, et assez sévère.

Alors ce qu'on va retenir, et bien c'est que l'impact du changement climatique est causé par deux choses : une augmentation de l'évapotranspiration et une diminution des précipitations estivales. Dans le futur, encore une fois selon une projection pessimiste, mais c'est à nouveau une trajectoire sur laquelle on est, on va avoir une accentuation du régime saisonnier des précipitations, et on va avoir des étiages qui sont plus longs et plus sévères. Et la conséquence de cela, c'est qu'on a une durée d'étiage doublé et un débit minimum diminué de 50%.

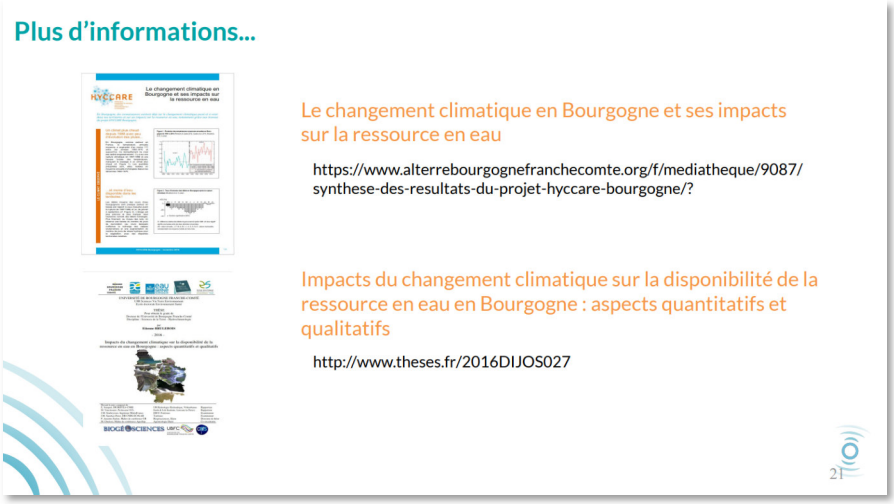

C'était relativement dense vous trouverez un certain nombre d'informations complémentaires sur ces documents que vous pourrez consulter en ligne. Merci.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Merci à vous Monsieur AMIOTTE-SUCHET.

Merci pour cette présentation introductive, qui comme je le disais plante le décor et nous met face aux enjeux que nous allons partager aujourd'hui.
Juste un petit mot avant de revenir vers vous, nos premiers invités de cette journée en quelque sorte.
Je m'adresse aux participants qui nous regardent et qui nous écoutent ; n'hésitez pas dès à présent à utiliser le tchat, n'hésitez pas à prendre la parole comme cela vous a déjà été proposée sur vos écrans ; vous avez la possibilité de poser vos questions à nos intervenants à travers cet espace de discussion tout au long des débats et ce sera valable pour chaque table ronde. Notre équipe de modérateurs se relaiera ensuite sur le plateau pour se faire vos porte-paroles en quelque sorte, et nous faire remonter vos questions à l'intention de nos intervenants, et cela lors des temps d'échanges qui suivront chacune de ces séquences, chacune des tables rondes thématiques qui suivront. Et vous aurez la parole tout au long de la journée je le répète ; donc n'hésitez pas, je vous invite à l'utiliser à tout moment.

Pour commencer si vous le voulez bien, avant de vous entendre en réaction les uns et les autres, je vais me tourner vers Monsieur Laurent ROY, Directeur général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, pour quelques éléments de contexte, une sorte d'état des lieux de la Saône, avant que vos voisins de table puissent rebondir, compléter, illustrer chacun dans leurs domaines et prérogatives respectifs.
Quelle place avant toute chose occupe la Saône dans le bassin que vous dirigez ?

Laurent ROY, Directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Bonjour à tous.
La Saône est complètement structurante. La Saône est évidemment structurante pour la Région Bourgogne-Franche-Comté dont c'est l'axe majeur, elle est complètement structurante pour le bassin du Rhône dans son ensemble ; c'est le plus long affluent du Rhône. Et donc pour nous, en tant qu'Agence de l'eau, qui œuvrons pour le bon état à l'échelle de tout ce grand bassin Rhône Méditerranée, le bon état de la Saône est un élément majeur si on veut y arriver. On a besoin d'une Saône qui fonctionne bien, on a besoin d'une Saône de bonne qualité physico-chimiques, on a besoin d'une Saône dans laquelle il y a suffisamment d'eau. Donc c'est vraiment essentiel pour nous pour le bassin dans son ensemble.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Et justement, où en est-on dans l'état de la Saône, au regard des objectifs de bon état des eaux. Où se situe l'élève Saône ?

Laurent ROY, Directeur général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Alors elle a beaucoup de progrès à faire. Elle n'est pas si bien connue que ça ; on en reparlera tout au long de la journée. On parle parfois de la belle inconnue pour la Saône ; c'est une rivière qui a finalement été assez peu étudiée, ce qui peut paraître surprenant compte tenu de son importance.
Néanmoins ce qu'on peut dire par rapport aux critères de bon état définies par la Directive Cadre sur l'eau, Directive européenne, c'est qu'il n'y a que 13 % du linéaire de la Saône qui est actuellement en bon état. 13 %, alors que les Directives Cadre sur l'eau demandent à tous les Etats membres d'aller au bon état pour toutes les masses d'eau, de toutes les rivières, de toute l'union européenne d'ici 2027. Donc on voit qu'il y a du travail.
Pourquoi ? Parce que c'est une rivière de plaine, donc elle a été beaucoup impactée par les pollutions d'origines diverses (urbaines, industrielles, agricoles), et parce qu'elle a beaucoup été modifiée ; beaucoup de travaux qui ont artificialisé le lit, et donc qui l'empêchent de fonctionner complètement, comme un écosystème naturel.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Donc il y a encore beaucoup de marges de progrès ; on le comprend. On va essayer de demander à chacun de nos invités très rapidement également en quelques minutes de réagir à ce qui vient d'être dit.
Madame Marie-Claire BONNET-VALLET, Présidente du Comité de rivière Saône, peut-être un petit mot là-dessus, sur votre perception ? Vous partagez j'imagine l'analyse de l'Agence de l'eau ?

Marie-Claire BONNET-VALLET, Présidente du Comité de rivière Saône
Oui, je partage l'analyse de l'Agence de l'eau tout à fait, avec la nécessité de connaître notre rivière. Nous vivons sur ces rivages, et on se rend compte que nous la connaissons très mal, et qu'en tout cas il va falloir reconsidérer en plus ce qu'on sait de la Saône et de son comportement, on l'a bien vu, à l'heure du dérèglement climatique.
Peut-être donner un élément de repère, une des premières réflexions collectives formalisée sur l'axe Saône, sur tout son linéaire ; c'était au siècle dernier. C'est à la fin des années 90, en 1996, avec le premier plan de gestion qui réunissait tous les grands décideurs locaux pour un aménagement déjà durable et soutenable de la Saône. En sont ressortis des réflexions, un travail sur l'occupation du sol, et puis aussi 3 contrats de rivières successifs,

quinquennaux, qui vont déjà mettre autour de la table tous les grands décideurs de l'aménagement autour de la Saône.
Ce qui est très important aujourd'hui, et tous les acteurs vont témoigner, c'est que cette journée inaugure un deuxième acte en fait depuis 1996, et une impérieuse nécessité, celle d'intégrer le dérèglement climatique dans le devenir de la Saône et son projet politique à 20 ans.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Merci Madame BONNET-VALLET.
Monsieur LEONARD, Président de l'EPTB Saône et Doubs, Etablissement Public Territorial de Bassin, quelques mots également là-dessus, quant à l'évolution qu'on peut attendre sur la Saône par rapport au contexte et à l'état des lieux que l'on vient de faire.

Landry LEONARD, Président de l'EPTB Saône & Doubs
Bonjour à toutes et à tous.
Vous me permettrez en premier lieu de remercier l'ensemble des intervenants de la journée, et puis l'ensemble des inscrits, puisque c'est quand même près de 500 personnes qui nous suivent aujourd'hui.
Ça a été dit par Marie-Claire BONNET-VALLET, 1996. Cela fait plus de 25 ans qu'on ne s'est pas remis autour de la table, de manière aussi effective qu'on peut le faire aujourd'hui, pour échanger sur les grands enjeux autour de ce Val de Saône. Et vraiment je me félicite qu'on ait pu réunir autant de personnes, les acteurs économiques, les agriculteurs, les décideurs politiques, VNF, pour que justement on puisse avancer sur ces grands sujets. Cela a été montré par l'universitaire juste avant, l'impact du changement climatique est extrêmement lourd sur notre bassin, et cela nécessite une vraie réponse cohérente collaborative, et c'est le rôle de notre établissement qui est l'EPTB Saône et Doubs.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Merci beaucoup Monsieur LEONARD.
Je vais demander le point de vue également de Madame Cécile AVEZARD, Directrice territoriale Rhône-Saône de Voies Navigables de France. J'imagine que vous avez un point de vue assez convergent également, mais peut-être quelques mots par rapport à vos propres domaines d'intervention.

Cécile AVEZARD, Directrice territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France
Oui absolument. Bonjour et merci.
Effectivement la Saône est navigable. La Saône est navigable de Corre jusqu'à l'embouchure avec le Rhône, avec pour nous deux zones ; une zone plutôt petit gabarit, dédié au tourisme, aux activités fluvestres, aux loisirs plutôt, donc jusqu'à Saint-Jean-de-Losne. Et puis ensuite un axe grand gabarit, qui en plus de ses usages, permet aussi le transport de marchandises puisqu'on est sur ce qu'on appelle du grand gabarit.
Alors en fait la Saône est navigable, et moi je pense que c'est finalement plutôt un atout aujourd'hui, parce que pour naviguer il y a certains ouvrages de navigation. Et ces ouvrages, ils ont pour but de maintenir la ligne d'eau, donc le tirant d'eau nécessaire à la navigation. Et en faisant ça en période d'étiage, en période de sécheresse, ça permet de donner une certaine résilience aux territoires, ça permet de retenir l'eau, d'éviter si vous voulez, en tout cas de limiter, son déchargement total ou plus rapide vers le Rhône, et ensuite vers la mer.
Ce fait de maintenir des masses d'eau finalement en amont, permet aussi de maintenir, de recharger, de maintenir le niveau des nappes en amont nécessaire du coup pour la navigation, mais aussi pour les autres, pour les autres usages. Donc ça c'est le premier point.
Et puis le deuxième point, c'est aussi qu'elle apporte aux territoires une capacité de navigation, et donc une capacité de transport. L'axe Rhône-Saône dans son ensemble est donc un grand axe de transport de marchandises. Il est sur un grand corridor qui va de l'Espagne jusqu'au nord de l'Europe, et à l'évidence, le fait d'avoir deux, enfin un axe navigable sur le Rhône et un sur la Saône, c'est un atout aujourd'hui insuffisamment utilisé, puisqu'utiliser davantage la navigation, c'est massifier le transport et diminuer par 4 à 5 les émissions de CO2. Donc si on veut effectivement lutter contre le changement climatique, on a tout intérêt à transporter davantage, que ce soit pour l'import ou pour l'export de nos activités économiques de marchandises, sur la voie d'eau ou sur la voie ferrée.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Voilà un angle ou une approche à laquelle on ne pense pas spontanément, mais vous avez raison de rappeler effectivement ces compensations potentiellement qu'il peut y avoir entre un usage et un autre.
Monsieur Christian DECERLE, vous êtes donc Président de la Chambre Régionale d'agriculture, vous représentez donc des agriculteurs qui, s'il en est, comptent parmi les acteurs qui auront un rôle très important à jouer dans les décennies à venir, et ils en ont déjà d'autres vis-à-vis de la société, mais en matière d'eau également, et

concernant la Saône en particulier que vous connaissez bien puisqu'elle n'est pas loin de chez vous et dans votre Région. Quel est l'approche de votre profession aujourd'hui par rapport à ces enjeux que nous venons d'évoquer ?

Christian DECERLE, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Bourgogne-Franche-Comté
Merci beaucoup.
Déjà je voudrais saluer l'initiative de cette journée, et très honnêtement je suis frappé de la diversité des différents intervenants que vous avez bien voulu associer. Je trouve que le fait que 500 personnes suivent d'ores et déjà, ou se soient inscrits pour suivre ces débats, est un véritable indicateur d'une prise de conscience sur les grands enjeux auxquels nous sommes confrontés.

Je remercie également d'avoir tendu la perche à la profession agricole qui a répondu présente, puisque quatre agriculteurs tout au long de cette journée s'exprimeront. Donc si vous me le permettez en quelques mots, je voudrais peut-être essayer de profiter de ce moment de partage, d'échanges, autour de l'eau, des enjeux sur l'eau qui bien évidemment sont intimement liés au changement climatique, pour passer quelques mots de façon plus générique sur la façon dont le monde agricole approche ces rendez-vous complexes.

Je pense que la sensibilité aux changements climatiques est différente selon les secteurs professionnels dont on est issu. Pour le monde paysan, pour les hommes et les femmes qui travaillent la terre, qui produisent de l'alimentation, non seulement ce sujet du changement climatique et de la raréfaction de l'eau, qu'il va falloir se partager, chose que nous n'avions pas imaginé, en tout cas pas pour le grand nombre d'entre nous, il y a une quinzaine d'années, c'était un bien acquis naturel sur lequel n'y aurait pas de problème.
Les années 2018, 2019 et 2020 ont généré n'ont pas de l'inquiétude, mais une véritable angoisse au plus profond de celles et ceux qui travaillent la terre, qui vivent au quotidien avec la nature.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Evénements jadis exceptionnels, et qui deviennent pratiquement une norme.

Christian DECERLE, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Bourgogne-Franche-Comté
Exactement. Et je pense que les inondations dont il était question, estivales de la Saône de cet été, tout comme le gel de printemps, préoccupent au plus haut point le monde agricole.
Je voudrais aussi le dire, parce que je sens que l'état d'esprit de cette journée, et le Président me l'a rappelé tout à l'heure en échangeant en aparté, c'est qu'on se dise les choses. Alors pour le monde agricole aujourd'hui, dans un parterre comme l'est cette journée, on devient prudent, parce que le monde agricole est très souvent montré du doigt.
Je voudrais aussi dire, et ce n'est pas pour sombrer dans une forme de misérabilisme, que le dernier recensement général de l'agriculture vient de nous rappeler qu'en une décennie, nous avons encore perdu 100 000 exploitations agricoles. L'INSEE nous rappelle également que certains des revenus, et notamment dans le secteur des productions animales, positionnent près d'un quart des agriculteurs en dessous du seuil de la pauvreté. Je ne dis pas ça pour venir ici gémir, simplement pour dire que le changement climatique vient se percuter avec un secteur professionnel qui souffre déjà depuis longtemps. Et que tout ça, pour demander légitimement d'intégrer de nouvelles préoccupations, de nouveaux efforts, demande une ligne suffisamment claire, qu'elle soit comprise par les acteurs, et un peu de bienveillance si c'est possible, pour qu'une fois de plus le monde agricole relève des défis, dont dans son histoire il a toujours fait la preuve qu'il était capable de les relever. Mais ça demande quand même un dialogue apaisé, et une compréhension mutuelle des problèmes réciproques des uns et des autres.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Nous avons bien compris votre message Monsieur DECERLE, je vous en remercie.
Madame Stéphanie MODDE, qui vous vous étiez exprimée tout à l'heure pour nous accueillir en introduction, je vous laisse peut-être rebondir ce que vous venez d'entendre vous qui êtes à l'interface de différentes problématiques sectorielles ou de métier. Vous entendez cette contradiction qui peut parfois exister, même si nous nous parlons, il y a un certain nombre d'intérêts parfois divergents par rapport aux enjeux qui se présentent à nous.

Stéphanie MODDE, Vice-Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté
Merci. Non très sincèrement je pense que désormais l'état d'esprit n'est plus aux intérêts divergents, mais au contraire à trouver des solutions communes. Cela a été dit, nous sommes en discussion avec les Chambres d'agriculture, avec le monde agricole, à la fois pour discuter de cette question vraiment centrale dans cette profession de l'eau, de l'accès à l'eau, de la qualité, de la quantité de l'eau. Vous avez évoqué tout à l'heure à juste titre le rôle de la Région ; c'est plusieurs choses. C'est déjà œuvrer pour limiter la montée en température,

vraiment. Donc il y a déjà tout cet axe majeur de la Région, engagée résolument pour réussir à baisser les gaz à effet de serre, donc effectivement le transport fait partie des réflexions, ça fait partie des pistes d'actions. La Saône axe de transport fluvial, donc extrêmement intéressant, certainement à développer. Nous travaillons sur la multimodalité.
Il y a aussi tout ce qu'on peut faire en termes de zéro artificialisation des sols, extrêmement important pour la prévention des inondations. Cela rentre dans ce qu'on appelle nous le SRADET[3], Schéma Régional d'Aménagement. Donc il y a une discussion qui va s'engager avec les territoires effectivement, pour pouvoir œuvrer sur la zéro artificialisation des sols, qui peut répondre aussi à une problématique de sauvegarde de l'agriculture, de la sauvegarder au maximum.
C'est aussi travailler sur tout ce qui est la préservation, la restauration des zones humides, en lien avec l'ensemble des partenaires. Pourquoi ? Parce que les zones humides captent, donc en période d'inondations, elles ont tout leur intérêt.
En préservation aussi de l'accès à l'eau et de la préservation des nappes, et bien cela aussi a tout son intérêt. Donc vous voyez, la Région est un acteur, je dirais transversal, et moi je travaille beaucoup en transversalité avec mes collègues de la Région déjà, mais avec l'ensemble des acteurs.
Et puis la Région s'empare maintenant pleinement de cette question d'adaptation au changement climatique, parce que nous y sommes, aux côtés de l'Etat, aux côtés des agences de l'eau, aux côtés des collectivités, aux côtés de tous les acteurs qui veulent bien s'engager.
Et donc je terminerais mon propos rapidement par dire que nous devons effectivement trouver des solutions, et la Région prendra toute sa place. Cela a été évoqué aussi, toute l'importance de la connaissance, donc des études du travail à faire avec les universités, avec les chercheurs, pour mieux connaître encore une fois le Val de Saône dans toute sa complexité.
Et puis après, l'accompagnement de tous les acteurs aussi, cela a été dit, un grand bassin d'activités économiques, donc évidemment ce sont tous ces enjeux-là qui sont très complexes, mais qui sont vraiment urgents de s'emparer.
Mais je sens vraiment que désormais, il y a une volonté commune de travailler tous ensemble et de dépasser tous les clivages.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Merci Madame MODDE pour ces messages également.
Monsieur ROY, je vais reboucler la boucle avec vous, si vous le voulez bien, et sans jeu de mots, mais Madame MODDE vient de s'exprimer au nom du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté qui est concerné, cela a été dit par 70% des près de 500 km du cours de la Saône. Il y a deux autres Régions concernées, nous l'avons dit également, le Grand Est côté amont, et l'Auvergne-Rhône-Alpes à l'aval. Et maintenant que fait-on avec tout ce monde potentiellement autour de la table ? Comment fait-on pour avancer et si possible dans le bon sens ?

Laurent ROY, Directeur général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Le but c'est bien de concilier. Il ne s'agit pas évidemment d'opposer les usages les uns aux autres ou d'opposer les usages au milieu. Le but c'est bien d'arriver à trouver des solutions, qu'on atteigne le bon état pour les milieux, pour la rivière, tout en satisfaisant le mieux possible les différents usages, et les usages sont multiples.
J'ai dit que la Saône n'était pas en bon état ; tout ce qui a été dit sur le changement climatique, on n'a peut-être pas assez insisté, va encore aggraver les choses par rapport à cet état.
Il va y avoir moins d'eau, et moins d'eau c'est moins d'eau pour les usages, l'été en particulier. Ça veut dire aussi une vulnérabilité accrue, parce que s'il y a moins d'eau, ça veut dire que les rejets polluants se diluent moins, donc la qualité a tendance à chuter. Cela veut dire aussi que les organismes vivants qui vivent dans l'eau sont plus vulnérables, donc là-aussi en termes d'écosystème ça fonctionne moins bien. Donc d'une manière générale ce changement climatique vient aggraver une situation déjà dégradée.
Concilier, c'est comment on va faire pour satisfaire à la fois les besoins d'eau potable : il y a un million d'habitants sur le Val de Saône qui dépend de la Saône et de ses nappes d'accompagnement pour l'alimentation en eau potable ; c'est considérable.
Les usages agricoles cela a été dit, les usages de transport, de navigation, les usages industriels éventuels, les usages touristiques aussi, les cadres de vie, c'est aussi un axe de développement pour le tourisme durable dans la Région Bourgogne-Franche-Comté. Le but c'est bien de réussir à concilier tous ces usages avec une rivière en bon état.
Cela nécessite une vision globale, de tous, donc tout le monde autour de la table, à l'échelle du bassin versant. Et des solutions tous azimuts, en matière de quantité d'eau, réduire les gaspillages par exemple, économiser l'eau tous azimuts, essayez de trouver des ressources alternatives quand on peut en trouver, la réutilisation des eaux

[3] *Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires*

usées traitées par exemple, aider la nature à nous aider, ça ce sont les solutions fondées sur la nature, donc retrouver, reconnecter la rivière avec les zones humides, avec son lit majeur, pour aider à une régulation naturelle des cycles hydrologiques, pour que l'eau puisse stocker quand elle est abondante dans les zones humides par exemple et ainsi pouvoir réguler les cycles. Tout ça c'est un panel de solutions qui font qu'ensemble, on puisse arriver à cette conciliation.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Juste un mot sur l'actualité. Les concessions qui peuvent être faites à des solutions de stockage de l'eau notamment pour l'agriculture, est-ce que ça fait partie du dispositif, de l'arsenal ?

Laurent ROY, Directeur général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Oui ça fait partie de l'arsenal. Mais il ne faut pas partir d'une solution, il faut partir du problème. Pour partir du problème, il faut que tout le monde se mette autour de la table pour partager le diagnostic sur ce problème, et ça c'est la question de la connaissance partagée, donc on partage un diagnostic, qu'est-ce que la ressource en eau peut donner, qu'est-ce qu'elle va pouvoir donner dans le futur avec le changement climatique, de quoi ont besoin les usages, de quoi ils vont avoir besoin avec le changement climatique et comment on peut économiser sur ses besoins. Et ensuite on pioche dans un panel de solutions, dans lequel il y a d'abord les économies d'eau, la lutte contre le gaspillage. Mais ensuite tout un panel de solutions, donc les solutions fondées sur la nature, les ressources alternatives, mais aussi le stockage, dans les transferts d'eau quand on va chercher dans leurs ressources moins en tension pour alimenter une autre ; tout ça fait bien partie du panel.

Jean-Charles CATTEAU, Animateur
Merci beaucoup Laurent ROY pour cette quasi-synthèse de vos différents propos, qui vous ont été proposés en guise d'introduction ; et c'est justement ce dont nous allons parler à travers les différentes tables rondes qui vont suivre tout au long de cette journée sur lesquelles, grâce auxquelles nous reviendrons point par point sur ces enjeux et leurs conséquences à travers ces quatre tables rondes thématiques.

Merci à vous mesdames messieurs pour cette première table ronde, ces premières interventions, et puis je vous laisse regagner d'autres endroits du studio le temps d'accueillir les prochains invités qui vont s'exprimer sur notre première table ronde consacrée à la quantité d'eau justement.
Dérèglement climatique, le Val de Saône sera-t-il plus concernés dans les prochaines années ? S'il fallait encore le démontrer, voici qui vient d'être rappelé en tout cas c'est ce dont nous allons parler dans quelques instants. Merci à vous.